

4.3.5. - Pennerez Keroullas

L'héritière de Keroulaz

Transcription : volume 2, page 214.

La version transmise par Lédan est celle d'Aymar de Blois

Ce chant fut sûrement l'un des premiers à éveiller la curiosité des intellectuels bretons pour la chanson traditionnelle en tant que mémoire du peuple. Dès 1823, une étude d'Aymar de Blois mettait en évidence son caractère historique ²⁶⁷. Ses notes restèrent inédites à l'époque, mais Armand du Chatellier en 1828 ²⁶⁸, et Emile Souvestre en 1834 ²⁶⁹ publièrent la traduction française de sa version de ce chant. Le texte breton fut publié en 1835 par le Chevalier de Fréminville dans les «Antiquités du Finistère» ²⁷⁰. C'est une version identique à celle d'Aymar de Blois que Lédan recopie au volume 4, pp. 30-37 de ses «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» et transmet au Comité, mais privée de son dernier couplet :

Kerthomas ag ar vam diseuruz,
Scoet eun taul ker truezuz,
Hô daou gonsacras da Zoue
Er Claustr, ar rest eur ho pue.

Kerthomas et cette malheureuse mère,
Consternés d'un événement si déplorable,
Consacrent tous deux à Dieu,
Dans un Cloître, le reste de leur vie. ²⁷¹

Lédan semble avoir directement connu l'étude d'Aymar de Blois qui habitait Ploujean tout près de Morlaix. Il précise en effet la date de composition dans le sous-titre (1565) alors que ce renseignement n'était pas repris par De Fréminville. Mais Lédan ne fait pas une copie rigoureusement fidèle. Nous donnons ci-dessous les principales différences lexicales qui existent entre le texte de Lédan et celui d'Aymar de Blois. Elles sont transcrites en italique.

	[1 e] - Lédan - Manuscrit Morlaix	[1 j] - Aymar de Blois
vers 24	hac <i>e lavare</i> alies	Ag <i>voa clevet lavaret</i> aliez
vers 30	D'he mam-itron <i>bars</i> en deiz-se	D'he Mam-Itron : <i>euz</i> an de ze
vers 37	Va roit <i>qentoc'h</i> da Benn-ar-Run	Da va rei <i>kent</i> da Penanrtin
vers 76	hag hey ha qerc'h <i>en ho tivis</i>	ah ei, a kerc'h <i>ive roiz</i>
vers 84	Goude <i>hor</i> maro, d'hon eneou	Goude <i>omp</i> maro, d'hon eneou,
vers 93	<i>Ractal</i> ul lizer a scrifas	<i>Coulscoude</i> eul lizer a scrivas
vers 94	A d'ar pach <i>qerqent</i> en roas	A d'ar paj <i>en berr</i> hê roias
vers 96	<i>Diouc'h-tu</i> d'he mam <i>da</i> Keroullas	<i>ragtall</i> d'he mamm <i>e</i> Keroullas
vers 112	Ah ! me zo he güir lazerez	Ah ! Me a so, <i>gwîr</i> , he lazerez !
vers 114	D'ar Marqis Mezl n'he <i>rojen</i> qet	Dar Marquis Mezl n'hen <i>rofen</i> ket

Nous pouvons aussi noter d'intéressantes variations de mutation, qui montrent que Lédan a cherché à rectifier l'écriture du breton :

	[1 e] - Lédan - Manuscrit Morlaix	[1 j] - Aymar de Blois
vers 11	ar c'homplidi	ar complidi

²⁶⁷ Laurent, Aymar I de Blois et l'héritière de Keroullas, dans *Bretagne et pays celtiques*, pp. 415-443.

²⁶⁸ Lycée Armoricaïn, tome XI, pp. 238-241.

²⁶⁹ Revue des Deux Mondes, 1 décembre 1834, cité dans Laurent, Aymar I de Blois et l'héritière de Keroullas, *Bretagne et pays celtiques*, p. 416. Cette traduction a été reprise dans les éditions de 1836 et 1866 de l'ouvrage du même auteur *Les Derniers Bretons*.

²⁷⁰ Fréminville, *Les Antiquités du Finistère*, seconde partie, p. 203.

²⁷¹ Traduction Aymar de Blois dans Laurent, Aymar I de Blois et l'héritière de Keroullas, *Bretagne et pays celtiques*, p. 427.

vers 39	En ty-mâ e teu alies	En ti man he zeu aliez
vers 43	ur gos sal moguedet	eur gôs sall voghedet
vers 53	ur voalen aour	eur goalen
vers 55	o c'hemeris	ho comeris
vers 57	ho voalen (ho coalen dans P.P.F.)	ho goalen
vers 59	na ven qet lezet d'ho qemeret	na ven ket leset ho kemeret
vers 63	ar Bennerez qèz	ar Penherez kez
vers 67	va amezeyen guès	va amezeïen kez
vers 78	d'e vreg nevez pa e c'hleve	d'he groeg nevez, pa he gleve
vers 85	Ar Bennerez a c'houlenne	ar Penherez a goulene
vers 90	D'ar Bennerez pa e c'hlevas	d'ar Penherez, pa he glevas
vers 95	Gant gourc'hemen evit e gass	gant gourc'hemenn evit hê cass
vers 105	Itron Keroulas a c'houlenne	Itron Keroulas a goulene

La version d'Aymar de Blois a eu une belle carrière littéraire. Elle fut corrigée et rééditée par Le Gonidec ²⁷² dans les «Mémoires de la Société des Antiquaires de France» ²⁷³. Ce texte a été ensuite repris dans «Le Fureteur Breton» ²⁷⁴. Elle constitue la plus grande partie de la pièce du Barzaz-Breiz de La Villemarqué qui l'ajoute à sa propre collecte ainsi que les trois nouveaux couplets que Fréminville avait publiés en 1837 ²⁷⁵.

Les trois couplets de Mme de Saint-Prix

Selon Fréminville, ces trois couplets recueillis par Mme de Saint Prix aux environs de Morlaix devaient être placés, dans l'ordre où il les rapporte, tout au commencement de la ballade. Au cours des différentes éditions, ces couplets se transforment, ainsi que leur traduction, comme le montre les extraits de six vers donnés ci-dessous :

[4 a] - Fréminville - Antiquités des Côtes-du-Nord

Ar pennerez a Kerroullas	L'héritière de Keroullas
He devoa un attendu braz	Avait un grand plaisir
Ho c'hoari an diz voar an tablez	A jouer aux dés sur la table
Gant bugaled an autronez	Avec les enfants des messieurs
Evit ar bloas m'an n'ha rayo quet	Pour cette année, elle ne le fera pas
Rac he moyen n'ha zepandquet	Car ses biens elle ne dépense pas

[4 b] - La Villemarqué - Barzas-Breiz 1839

Ar pen-heréz a Gêroulaz	L'héritière de Kêroulaz
Né dévoa gréat nétra biskoaz	N'avait jamais fait autre chose
Német c'hoari diouz ann dizez	Que de jouer aux dés,
Gant bugalé an aotrounez	Avec les enfants des seigneurs
Evid er bloas-ma né deuz ket gret	Pour cette année, elle ne l'a point fait,
Rag hé danvez n'aotré ket	Car ses biens ne le lui permettaient pas ;

[4 c] - [4 d] - La Villemarqué - Barzas-Breiz 1845 et 1867

Ar pen-heréz a Geroulaz	L'héritière de Keroulaz
E devoa eunn diduel vraz	Avait bien du plaisir
Enn eur c'hoari diouz ann dizez	A jouer aux dés
Gant bugale ann aotrounez	Avec les enfants des seigneurs
Evid ar bloas n'e deuz ket gret	Cette année elle n'y a point joué
Rag he danvez na aotre ket	Car ses biens ne le lui permettaient pas ;

²⁷² Cf. dans cette étude les chant composés par Lédan à la mémoire de Le Gonidec aux chapitres 4.1.5. ; 4.1.6. ; 4.1.7.

²⁷³ Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1837, n° 13, pp. 468-483.

²⁷⁴ Le Fureteur Breton, 1905, n° 1, pp. 72-79.

²⁷⁵ Fréminville, *Les Antiquités des Côtes-du-Nord*, pp. 387-388.

[4 f] - Ar Floc'h - Le Brasier des ancêtres

Ar bennherez a Geroulaz	L'héritière de Keroulaz
He deveze diduell vraz	Avait bien du plaisir
En ur c'hoari diouzh an tablez	A jouer aux échec
Gant bugale ann aotronez	Avec les enfants des seigneurs
Evit ar bloas n'he deus ket graet	Cette année, elle n'y a point joué
Rak he danvez n'en aotre ket	Son état ne lui permettait

Nous n'avons pas retrouvé la version de Mme de Saint-Prix à laquelle Fréminville fait allusion. Celle dont nous disposons ne commence pas exactement de la même façon. Nous en donnons ci-dessous le premier couplet ; la suite diverge

[13] - Saint-Prix - Ollivier ²⁷⁶

vers 1	Ar pennherez a K/anglas	L'héritière de K/anglas
	a zo glorius ha pinvidic bras	est fière et riche grandement
	houari he ra an diz, woar an tablez	joue elle fait le dé sur la table
	gant tud chentil bras an autrounez	avec gentilshommes grands et messieurs

Les versions de Luzel

Ce chant fait également partie de la première contribution de Luzel à l'enquête sur les poésies populaires de la France en 1853 (version [2]) ²⁷⁷ : sa traduction en cinquante-quatre couplets apparaît alors comme une synthèse de différentes versions ²⁷⁸. Il ne semble pas qu'à l'époque il ait eu connaissance de la version de Marie Daniel qu'il publiera dans les «Gwerziou Breiz-Izel». Cette dernière, si elle ne figure pas dans les volumes de la Bibliothèque nationale, est cependant liée à l'enquête sur les poésies populaires puisqu'elle a été communiquée le 17 février 1854 par Nicolas Le Bras, le père d'Anatole, à l'inspecteur primaire de Lannion Nédelec, pour être transmise au Comité. Malgré quelques divergences d'orthographe et de lexique, ces deux références dues à Marie Daniel peuvent être considérées comme identiques (version [3]).

Comparaison des versions

Le thème de la jeune fille mariée contre son gré et qui se laisse dépérir de chagrin n'est pas rare dans la poésie populaire et ce chant a eu certainement un grand succès puisqu'il a été recueilli dans la tradition orale par tous les collecteurs du siècle dernier : Mme de Saint-Prix aux environs de Morlaix vers 1830 ²⁷⁹, La Villemarqué à Nizon vers 1837 ²⁸⁰, Penguern à Plouigneau en 1848 et à Taulé en 1851, Milin (sans doute après 1853) et Luzel dont les manuscrits ²⁸¹ contiennent, outre les fragments dictés à Keramborgne en août 1844 par Gouriou tisserand à

²⁷⁶ Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Ollivier, manuscrit 987, pp. 221-228. Traduction Mme de Saint-Prix.

²⁷⁷ Berthou, *Mémoire de D.E.A.*, vol. 1, p. 45 (étude) et vol. 2, p. 63 (texte).

²⁷⁸ Les couplets 2 à 9 et 30, 31, 33, 34 se retrouvent dans le deuxième fragment collecté auprès de Gouriou par Luzel, les couplets 15, 16, 42, et partiellement 13, 14, 31 sont dans le collectage de Milin. Les couplets 1, 10, 11, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35 à 54 ont été publiés le Barzaz-Breiz. Les couplets 1, 11, 25, 26, 35, et partiellement 29 et 33 font partie de la collecte de La Villemarqué reproduite dans «Aux sources du Barzaz-Breiz», et les couplets 10, 12, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 28, 29, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 dans la version d'Aymar de Blois. Comme seuls les couplets 22 et 42 se retrouvent dans la version de Marie Daniel, il est probable qu'il ne la connaissait pas encore à cette époque.

²⁷⁹ Fréminville, *Les Antiquités des Côtes-du-Nord*, pp. 387-388.

²⁸⁰ Laurent, *Aymar I de Blois et l'héritière de Keroulas*, p. 441.

²⁸¹ Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Luzel, manuscrit 1021 - cahier 7, manuscrit 1022 - cahier 8, manuscrit 1020 - cahier 1, et manuscrit 1024 - cahier 10.

Vieux-Marché et la version de Marie Daniel de Duault ²⁸², deux copies d'une version recueillie par l'instituteur Lamer à Ploumilliau en 1854 ²⁸³.

Les 13 versions répertoriées présentent entre elles de nombreuses divergences. Si les premiers couplets de certaines versions ²⁸⁴, laissent penser que l'héritière, orpheline de père doit s'assurer des revenus par un mariage d'argent, d'autres ²⁸⁵ au lieu d'une jeune fille éplorée nous la montre plutôt hautaine et ayant déjà refusé plusieurs prétendants.

[10] - Milin

vers 1	Ar benerez a Keroullas a zo eur c'hodisserez vras E deus goudisset Kerssimon Brawoa digentil a zo er Leon Ag an otrou Kersalaün	L'héritière de Keroullas Est une vraie sottie Elle a repoussé Kersimon Le plus beau gentilhomme du Léon Et Monsieur Kersalaün
--------	---	---

[9] - Luzel - Gouriou

vers 4	Penn-hérézik, glorusez oc'h an dut hen goar er-fad é-zoc'h réfuset mab ar Luzuron ac hen quer bras ac eur Baron	Petite héritière, vous êtes fière Les gens savent bien que vous l'êtes, Avoir refusé le baron de Luzuron Lui qui est aussi grand qu'un baron
vers 20	Tri-c'hoëc'h kant poëllad gwiniz, mill ac seiz a douc'h ma zad eus coste Breiz ac quément-all eus costé Gall Mé véso Itroon a gosté all	Dix-huit cent boisseaux de froment, mille et sept Reçoit mon père du côté de Bretagne Et autant du côté de France Et moi, je serai Dame d'autre part
vers 24	Na n'heuz Penn-hérez hen Razon a rafé eur paçz raok diraz'hon Med an Itroon a Rosambeaou M'ar groa unan na roï quet daou Mar groa unan na räi quet try Mé am eus pour d'hi arreti	Il n'y a pas une héritière à Rennes Qui ferait un pas devant moi Si ce n'est la Dame de Rosambo Si elle en fait un, elle n'en fera pas deux Si elle en fait un, elle n'en fera pas trois J'ai le pouvoir de l'arrêter

[3 b] - Luzel - Marie Daniel

vers 27	Penn-hérézik, gwal c'hloruz hoc'h, Komz a ra ann dud ac'hanoc'h Perak é komzo hint ac'hanon-me Perc'hen pemp mil skoët a lévé ? Na neuz Penn-hérez ér c'hontré A iel eur paz araok hon-mé Nemed penn-hérez Roz-a-baou, Mar géa human na neï két daou	Petite héritière vous êtes fière Les gens parlent de vous Pourquoi parlent-ils de moi Qui ai cinq mille écus de rente ? Il n'y a pas d'héritière dans le pays Qui fasse un pas devant moi Si ce n'est l'héritière de Rosambo Si elle en fait un, elle n'en fera pas deux
---------	---	---

[13] - Saint-Prix

vers 5	n'ha pennérézic gloriuss oc'h comz a rayo an dud achanoc'h rèus ar map deus a K.Simon ac eon gouarner woar broLéon piou a credfe comz a hannon-me perc'hen ugent mil scoet deus a leve	Traduction Saint-Prix et héritière fière êtes parler et fera le monde de vous refuser le fils de K.Simon et lui gouverneur sur pays Léon qui et oserait parler de moi propriétaire vingt mille rentes
--------	---	--

²⁸² Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome II, pp. 138-141.

²⁸³ La copie de «Penneres Kengoulas» conservée dans le cahier 1 des manuscrits de Luzel porte la mention «non envoyé». Il pourrait s'agir d'un extrait de la contribution de l'instituteur Lamer à l'enquête Ampère-Fortoul que mentionne Anatole Le Bras dans la préface des «*Soniou Breiz-Izel*», tome I, p. XV.

²⁸⁴ Par exemple [4] - Saint-Prix - Fréminville, [11] - Penguern et [10] - Milin.

²⁸⁵ Par exemple [13] - Saint-Prix, [3] - Marie Daniel, [9] - Gouriou.

rar ar pennérez er bro man, n'euss é
n'ha neus pennéres en Léon
ha guement ha querss a rog'hon
néméit ar pennéres a rosambau
m'ar ga ur paç n'he rey quet daou

rare est l'héritière dans pays ci, les aurait
il n'y a héritière en Léon
et pourrait elle marcher avant moi
que l'héritière de rosambau
si elle fait un pas, ne, elle fera pas deux

vers 54 pennereziç gloriussoc'h
comz a rayo an dud a han'oc'h
rèus ar map a Luzuron
ac eon den gentil ha baron
Ha p'ha vey den gentil ha baron
m'he zo pennèrès, ha merch itroun

héritière fière êtes
parler fera le monde de vous
refuser le fils de Luzuron
et lui homme gentil et baron
Et quand il serait gentil homme et baron
moi je suis héritière et fille de dame

Le thème de l'héritière désinvolte et légère, bien fière de ses biens et craignant plutôt une mésalliance se rapproche alors de celui de l'héritière de Kerninon ²⁸⁶ avec lequel il semble qu'il y ait eu confusion.

vers 35 Penn-hérézik gloruz é hoc'h,
Komz a ra ann dud ac'hanoc'h
Pénaoz hé kompzfemp a chan-on mé,
Perc'henn pemp mil skoet a lévé
Penn-hérézik d'in lévérit
Pétoré lévé a douchit.
Eur boézellar winiz mil ha seiz
a douch ma zad a Venez-Breiz
hag eur maout bemdé deuz a léon
Ha n'hén deuz bugel nemert-oun
Na neuz penn-hérez er vro-mé
A varcho eur paz araök oun-mé
Nemert hini a Gaer-a-Draou
Mar march eur paz na rei ket daou

Héritière, vous êtes fière
Les gens parlent de vous
Comment parleront-ils de moi
Propriétaire de cinq mille écus de rente
Héritière, dites-moi
Quelle sorte de rente vous percevez
Un boisseau de froment mille et sept
Que perçoit mon père de la montagne Bretonne
Et un mouton chaque jour de Léon
Et il n'a d'enfant que moi
Il n'y a héritière en ce pays
qui aille un pas avant moi
Que celle de Ker-an-Draou
Si elle marche un pas, ne fera pas deux

D'autres similitudes rapprochent ces deux thèmes, comme l'épisode où l'héritière faisant la lessive au bord de l'étang est abordée par un prétendant (Ker Simon, Ronsé ou Ar Rons Luzel, Rozard,) à qui elle conseille d'aider les valets à abreuver les chiens ²⁸⁷ ; ce qui est une façon de se défaire d'un gentilhomme qu'elle ne trouve pas assez bien vêtu et auquel elle reproche d'être venu à pied. Il faut remarquer au sujet de cette contamination des thèmes que Marie Daniel et Marie-Anne Le Noan sont toutes les deux de Duault, assez loin de Keroulas et que Mme de Saint-Prix a également collecté à Saint-Servais, non loin de Duault.

Dans la version de Lamer, Kerthomas a lui aussi du caractère puisqu'il gifle l'héritière, lui reprochant de trahir sa promesse de fidélité. Mais celle-ci ne se laisse pas impressionner :

[6] - Lamer

Kdomas evel ma clêvas
Eur faset dei a roas
A honnes eo ar fidelité
E poa prometet dimme
Hardi K.domas na cavan
Don em sal d'am façatan,
Me ne moa qet debret o para
Esper de ober e moa

K domas quand il l'entendit
lui donna un soufflet
Est-ce là, la fidélité
Que vous m'aviez promise ?
Je vous [*sic*] hardi K.domas,
de venir en ma salle me souffleter.
Je n'avais pas encore mangé de votre pain,
Mais j'avais l'espoir de le faire. ²⁸⁸

²⁸⁶ La version donnée ci-dessous, texte et traduction, est celle de Nicolas Le Braz (Cf. chap. 1.8.3.2.). Une version similaire due à Marie-Anne Le Noan se trouve dans **Luzel**, *Soniou Breiz-Izel*, tome I, p. 184.

²⁸⁷ Cf. «Penherez Kerninon», les versions [3], [13] et [4] de Penhérez Keroulaz et **Laurent**, *Aux sources du Barzaz-Breiz*, p. 207.

²⁸⁸ Traduction Lamer.

[12] - Penguern

K/Thomaz evel ma klevaz
 Eur fassat deï a roaz,
 Kerthomaz na kleveïer ket
 Ober din evel o c'heus kret
 Donnet em zall d'am fassata
 Me na meus ket debet ho para
 Esper d ober bea em boa

Kerthomas quand il l'entendit
 Lui donna une gifle
 Kerthomas n'entendez pas
 Me traiter comme vous l'avez fait
 Venir chez moi me gifler
 Moi qui n'ai pas mangé votre pain
 J'avais l'espoir de le faire. ²⁸⁹

La version de Lamer, qui nous montre le père bien vivant essayant de convaincre sa fille d'épouser le riche marquis, se termine pas ces couplets qui jettent un jour nouveau sur les raisons du mariage :

[6] - Lamer

Ne gredet quet emezi e ven goasseet
 Evit quello eur buguel e meus bet

Ne croyez pas que je sois déshonorée,
 parce que j'ai eu un enfant.

A pa mige trivoac'h crouadur
 O zrivoac'h divoar a noventur
 Me o quoische en satin glas
 Hep caet netra diguenac'h

Quand même j'aurai eu dix-huit enfants
 Tous les dix-huit naturels
 Je vous habillerai en satin bleu, ²⁹⁰
 Sans avoir rien de vous

Me o quoische en satin gris
 Hep caet netra diguenac'h otro Marquis
 Me na savan de deus ma goele
 Na douchen seïs cantcoet leve.

Je vous habillerai en satin gris
 Sans avoir rien de vous, Monsieur le Marquis,
 Chaque jour en me levant
 Je reçois sept cents écus de rente

Quen lies de ma sav an eol
 Me a douch cancoet bende a Kneo
 A quement al a Leon
 Me zo penneres ac Itron

Chaque fois que le soleil se lève
 Je reçois cents écus de la Cornouaille
 autant de Léon
 Je suis fille unique et dame.

Ces allusions se retrouvent dans la version de Mme de Saint-Prix :

[13] - Saint-Prix

vers 27 he om m'he deuet d'ha K/anglas
 d'ha rey ur scoet d'ho mates, un all
 d'ho mevel
 un all d'ho buguel a zo er chavel

que moi est venu à K/anglas
 pour donner un écu à votre fille un autre
 au domestique
 un autre à votre enfant qui est au berceau

vers 85 ac elec'h caout ur crouadur
 e mey triwouac'h all, evit ho mésur
 m'he ho guisefé tout, en satin guen
 ep ho cavout K. Daniel
 m'he ho guischffé tout en satin glaz
 pierre davalen ep ober caz

au lieu d'avoir un enfant
 aurai dix huit autres à pourvoir
 je les vêtirai entièrement en satin blanc
 sans vous avoir K daniel
 je les habillerai en satin bleu
 pierre davalen sans embarras

Cet épisode a pu accentuer la confusion avec le chant de «Penn-hérez Kerninon» où l'on trouve les vers suivants :

²⁸⁹ Traduction Laurence Berthou-Bécam.

²⁹⁰ Traduction Lamer. On peut penser qu'il conviendrait mieux de traduire «me o quoische» par «je les habillerai» au lieu de «je vous habillerai».

Penn-hérez Kerninon - Le Braz

vers 51

Mar march tri, na rai ket pever
 Rag karget éo d'ézhi he faner
 Hénepe da hini eur merser
 Ar merser a zoug war hé chouk
 ar benn-hérez a zouh araök.
 Mab eur c'houer diwar ar maez,
 a neuz gwallet ar benn-hérez.

Et si elle marche trois, ne fera pas quatre
 Car son panier lui est chargé
 Contrairement à celui d'un mercier
 Le mercier porte sur son dos
 L'héritière porte devant
 Le fils d'un paysans de la campagne
 A trompé l'héritière.

Noms des protagonistes

n°	Version	jeune fille	prétendant refusé	château	prétendants acceptés
[1]	Lédan De Blois Fréminville	Keroulas	Markis Mezl	Kastelgall	Kerthomas Penanrûn Salaün
[3]	Nédélec (Marie Daniel)	Ker-oulas	Aotrou Ronsé	Kastel Gall	Kerthomas Koat-Gouradez Koat-Léz
[6]	Lamer	Kengoulas ²⁹¹	Mey		Kerdomas
[8]	Laurent	Keroulas	Salaün Melz		
[9]	Luzel (Gouriou)		mab Luzuron Markis Mesl		
[10]	Milin	Keroulaz	Markiz Meal	Kastel Gall	Kerthomas
[11]	Penguern 90	Keroullas	Kerssimon Kersalaün Mel	Kastel Gall	Kerthomas Koadlez Kergroadez
[12]	Penguern 111	Keroulaz	Markis Mel	Kastell gall	Kersalaün Penarün Kerthomas
[13]	Ollivier Saint-Prix	Keranglas	Kersimon - gouarner Léon map Luzuron	Kerdaniel	
[14]	Nédélec L'Yvoan	Kerninon	Aotrou Rozard		

Les versions [5] - Duhamel et [7] - Laurent, trop succinctes, et de [2] - Luzel, non représentative, ont été écartées pour ce tableau.

Ballade historique

La ballade de l'héritière de Keroulas répondait tout à fait à ce que le public lettré recherchait dans la poésie populaire traditionnelle. Les esprits romantiques se sont émus du sort de cette jeune fille riche mais malheureuse, qui meurt d'être mal mariée, le drame se déroulant de plus sur un fond historique attesté du XVI^e siècle. Le rapprochement que fait Fréminville s'impose : c'est la Gabrielle de Vergy du Finistère ²⁹².

Luzel reprend l'argument publié par Hersart de La Villemarqué dans l'édition de 1867 du Barzaz-Breiz :

²⁹¹ Il existe un lieu-dit «Kengoulas» dans la campagne aux alentours de Tréguier.

²⁹² Fréminville, *Les Antiquités du Finistère*, seconde partie, p. 202.

Cette ballade reproduit la touchante histoire de Marie de Keroulaz, fille unique de François de Keroulaz, seigneur de Keroulaz, dans le bas Léon, et de dame Catherine de Lannuzouarn, et que sa mère força d'épouser, en 1565, François du Chastel, marquis de Mesle, lorsqu'elle eût préféré donner sa main au jeune seigneur de Kerthomas. Rapprocher de «l'héritière de Keroulas» du Barzaz-Breiz.

La Villemarqué nous y apprenait en plus que le marquis De Mesle tient dans l'histoire de Bretagne une place fort peu honorable, que le manoir de Châteaugal était sa propriété et que Kerthomaz et Salaiün étaient deux jeunes prétendants de Marie de Keroulas ²⁹³.

La statue du marquis de Mesle se voit encore dans le reliquaire de Landelo, a quelques lieux de Carhaix [...]. On a oublié dans le pays les malheurs de Marie de Keroulaz, dont la poésie populaire a du reste un peu précipité la fin, car elle eut le temps d'avoir trois enfants de son mariage avec François du Chastel ; on ne se souvient que du marquis, de son avarice et de sa lâcheté. Kerthomaz et Salaiün ont dû laisser des souvenirs tout différents. ²⁹⁴

Anatole Le Braz confirme la base historique lorsqu'on lui montre, au pied du balustre qui ferme le chœur de l'église de Landeleau, la dalle de granit sous laquelle repose *François de Castell-Gall, marquis de Mesle, dont la touchante élogie, l'Héritière de Kéroulaz, a immortalisé le nom dans nos campagnes* ²⁹⁵.

Personne ne conteste la base historique de la chanson mise en évidence par Aymard de Blois. Pourtant seule l'existence de la jeune fille et son mariage sont véridiques, le reste du chant est un beau roman d'amour déçu.

La mélodie

Lédan ne mentionne rien en ce qui concerne la mélodie de Pennherez Keroulaz. Deux feuilles volantes au moins ont été composées sur ce timbre «Ar paour hag al lapoussedigou kanaouen var don Pen-heréz-Keroulaz, kiniget d'an Aotrou Rannou, Barza Roc'hellas...» dont un exemplaire porte un cachet de 1861 et «Meuleudi al labourer» qui devait se chanter «var ton Guers Sant Isidor pe ar Bennerez a Geroulaz» dont une autre édition, datée de 1860 porte «var ton Guers Sant Isidor pe Santez Jenovefa» ²⁹⁶. L'air est toujours suffisamment connu et répandu pour que Guillaume Le Coat, protestant de Trémel, le choisisse comme timbre pour «Ar Zilvidigez», un des chants qu'il avait composés et publiés en 1889 ²⁹⁷.

Malrieu 1053 - Pennherez Keroulaz

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1 f] LEDAN, Pennerez Keroulas, Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 250r-252r.
- [2 a] LUZEL, L'héritière de Keroulas, Poésies populaires de la France, vol. 5 f° 313r-316v.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] CHATELLIER (DU), L'héritière de Keroulas, Lycée armoricain, 1828, tome XI, pp. 238-241.
- [1 b] FREMINVILLE, Ar penerez a Keroulas, Antiquités du Finistère, 1835, pp. 203-220.
- [1 c] SOUVESTRE, L'héritière de Keroulas, Les Derniers Bretons, 1836, tome II, pp. 265-272.

²⁹³ La Villemarqué, *Barzaz Breiz*, p. 203.

²⁹⁴ La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, p. 300.

²⁹⁵ Le Braz, *Les saints bretons d'après la tradition populaire en Cornouaille*, p. 129 et *Annales de Bretagne*, tome IX, n° 1, novembre 1893, p. 43.

²⁹⁶ Bailloud, *L'imprimerie Lédan à Morlaix (1805-1880) et ses impressions en langue bretonne*, p. 73 et 75.

²⁹⁷ Le Coat, *Chants Chrétiens*, p. 7.

- [1 d] LE GONIDEC, L'héritière de Keroulaz, Bulletin de la Société Royale des Antiquaires de France, 1837, n° 13, pp. 468-483.
- [1 e] LEDAN, Pennerez Keroulas, B.M. Morlaix - Guerziou Chansoniou ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 4, pp. 30-37.
- [1 g] SOUVESTRE, L'héritière de Kéroulas, Les Derniers Bretons, 1866, tome I, pp. 187-190.
- [1 h] LE GONIDEC, L'héritière de Keroulaz, Le Fureteur Breton, 1905, n° 1, pp. 72-79.
- [1 i] OLLIVIER, Pennerez Keroulas, B.M. Rennes - Manuscrit 979, s.d., pp. 374-375.
- [1 j] LAURENT, Ar penherez a Keroulas, Bretagne et pays celtiques - Mélanges Fleuriot, 1992, pp. 422-427.
- [1 k] LAURENT, Ar penherez a Keroulas, La nuit celtique, 1996, pp. 214-217.
- [2 b] BERTHOU-BECAM, L'héritière de Keroulas, Poésies populaires de la France - Contribution de Luzel, 1992, vol. 2, pp. 63-68.
- [3 a] NEDELEC, Penn-hérez Ker-Oulas, Archives privées, 1854, n° 20.
- [3 b] LUZEL, Penn-hérez Keroulas, B.M. Rennes - Manuscrit 1021 - Cahier 7, s.d., f° 87r-88v (pp.168-171).
- [3 c] LUZEL, Penheres Keroulaz, Gwerziou Breiz-Izel, 1874, tome II, pp. 130-137.
- [4 a] FREMINVILLE, Ar penerez a Keroulas, Antiquités des Côtes-du-Nord, 1837, pp. 387-388.
- [4 b] LA VILLEMARQUE, Penn-hérez Kéroulaz, Barzas-Breiz, 1839, pp. 50-70.
- [4 c] LA VILLEMARQUE, Penn-hérez Kéroulaz, Barzas-Breiz, 1845, pp. 104-120.
- [4 d] LA VILLEMARQUE, Penn-hérez Kéroulaz, Barzas-Breiz, 1867, pp. 293-300.
- [4 e] LA VILLEMARQUE, Penn-hérez Kéroulaz, Almanak ar Breizad, 1942, pp. 67-72.
- [4 f] AR FLOC'H, Pennherez Keroulaz, Le Brasier des Ancêtres, 1977, tome 1, pp. 383-392.
- [4 g] KERVARKER (LA VILLEMARQUE), Pennhérez Keroulaz, Barzhaz-Breizh, 1988, pp. 254-260.
- [5] DUHAMEL, Penheres Keroulaz, Musiques bretonnes, 1913, p. 64, n° 127.
- [6 a] LAMER, Penheres Kengoulas, B.M. Rennes - Manuscrit 1024 - Cahier 1, 1854, f° 1-9.
- [6 b] LUZEL, La fille unique de Kengoulas, B.M. Rennes - Manuscrit 1024 - Cahier 10, s.d., f° 145-152.
- [7] LAURENT, Keroulas, Aux sources du Barzas-Breiz, 1989, p. 84.
- [8] LAURENT, Penherez Keroulas, Aux sources du Barzas-Breiz, 1989, p. 207.
- [9 a] LUZEL, Penheres Keroulaz, B.M. Rennes - Manuscrit 1020 - Cahier 1, 1844, f° 14 r-v (pp. 27-28).
- [9 b] LUZEL, Penheres Keroulaz, B.M. Rennes - Manuscrit 1022 - Cahier 8, s.d., pp. 107-109.
- [9 c] LUZEL, Penheres Keroulaz, Gwerziou Breiz-Izel, 1874, tome II, pp. 138-141.
- [10] MILIN, Penherez Keroulaz, Gwerin, 1961, tome 1, pp. 71-74.
- [11 a] PENGUERN, Penerez Keroullas, B.N - Fonds Celtique - Manuscrit 90, s.d., f° 48-52.
- [11 b] OLLIVIER, Penerez Keroullas, B.M. Rennes - Manuscrit 975, 1937, pp. 227-230.
- [11 c] PENGUERN, Penerez Keroullas, Gwerin, 1965, tome 6, pp. 55-58.
- [12 a] PENGUERN, Penneres Keroulas, B.N - Fonds Celtique - Manuscrit 111, s.d., f° 74-76.
- [12 b] OLLIVIER, Penneres Keroulas, B.M. Rennes - Manuscrit 977, 1937, pp. 274-277.
- [13] OLLIVIER, Pen-heres Keranglas, B.M. Rennes - Manuscrit 987, pp. 221-228.

Etudes :

- BERTHOU-BECAM, L'héritière de Keroulas, Poésies populaires de la France - Contribution de Luzel, 1992, vol. 1, pp. 45-47.
- CARNE, L'héritière de Keroulas, Revue Historique de l'Ouest, 1887, pp. 5-24.
- GOURVIL, L'héritière de Keroulas, La Villemarqué et le Barzas-Breiz, 1960, pp. 459-460.
- LAURENT, Ar Penherez a Keroulas, Cahiers de l'Iroise, 1977, n° 1, pp. 1-8.
- LAURENT, Ar penerez a Keroulas, Bretagne et pays celtiques - Mélanges Fleuriot, 1992, pp. 415-443.
- LE MEN, L'héritière de Keroulas, Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, 1877-1878, tome 5, pp. 68-69.